



Assemblée Générale 2009

1 500 clients sociétaires étaient réunis au Palais des Congrès de Bordeaux pour la 90^{ème} Assemblée Générale de la Banque Populaire du Sud-Ouest le 12 mai 2009.

► Participer activement au développement économique de la région

Implantée sur trois départements, la Gironde, les Landes et les Pyrénées Atlantiques, avec un réseau de 108 points de vente et 1010 salariés, la Banque Populaire du Sud-Ouest compte 230 246 clients, dont 23 756 nouveaux en 2008. Dans le contexte actuel, cette progression est significative et égale aux années précédentes. Banque coopérative régionale, propriété de plus de 95 000 sociétaires, la Banque Populaire du Sud-Ouest est administrée par des hommes et des femmes acteurs de l'économie d'Aquitaine. Ancrage régional, proximité relationnelle et esprit d'entreprendre se traduisent par le recrutement de 84 nouveaux collaborateurs, et l'organisation de manifestations visant à mettre en valeur des initiatives entrepreneuriales et sociétales.

► 2008 : une année d'acquisition

En 2008, malgré un contexte économique et financier très agité, la Banque Populaire du Sud-Ouest a poursuivi son développement en procédant à l'acquisition de 51% de deux banques régionales : la Banque Pelletier et le Crédit Commercial du



Sud-Ouest. D'ici la fin de l'année, la Banque devrait détenir 100% du capital de ces deux établissements en procédant au rachat des 49% propriété de la Banque Fédérale des Banques Populaires. Cette opération renforce son enracinement régional et sa présence auprès de partenaires socio-économiques. Désormais, les trois enseignes, à la culture régionale et aux identités fortes, cohabitent sur le territoire en conservant leurs clientèles, leurs réseaux d'agences, leurs organisations commerciales et leurs équipes.



**BANQUE POPULAIRE
DU SUD-OUEST**



Banque et populaire à la fois.

La Banque Populaire du Sud-Ouest, avec le Crédit Maritime du Littoral du Sud-Ouest qui lui est adossé, la Banque Pelletier et le Crédit Commercial du Sud-Ouest, dispose aujourd'hui de plus de 200 agences et emploie plus de 1700 collaborateurs. Ce nouvel ensemble constitue un acteur incontournable du paysage bancaire dans la région.

► Des dépôts en progression et plus d'un milliard d'euros de crédits distribués

Les dépôts collectés par la Banque Populaire du Sud-Ouest ont progressé de 2,7 % en 2008 tant sur les comptes de particuliers que ceux des entreprises et des professionnels. L'épargne monétaire progresse globalement de +1,59%. Les encours sur livrets gagnent +8,11%, placements qui offrent

à la fois une parfaite sécurité et une totale disponibilité avec un rendement supérieur à l'inflation, le tout dans un cadre fiscal souvent favorable.

Les ressources clientèles s'élèvent à 3 milliards 923 millions d'euros dont 34,1% investis sur des supports d'assurance-vie ou financiers, qui malgré un contexte boursier très chahuté ont progressé de 5,25%.

En 2008, dans un environnement tendu, la Banque Populaire du Sud-Ouest a distribué plus d'un milliard douze millions d'euros de crédits finançant ainsi 20 000 projets personnels ou professionnels : 46% en prêts immobiliers, 43% en prêts professionnels et 11% en prêts personnels. Des chiffres qui traduisent une volonté d'être au plus près du quotidien de ses clients. La moyenne des encours de crédits s'élève donc à 3 milliards 755 millions d'euros, en progression de 15,44%. ◀◀

Les chiffres clefs de 2009

Banque Populaire du Sud-Ouest seule :

- 1 010 collaborateurs
- 108 agences et centres d'affaires

Au 31 décembre 2008 - Compte de résultats
(en milliers d'euros)

	2007	2008
PRODUIT NET BANCAIRE	164 461	158 624
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	59 844	52 454
RÉSULTAT NET	29 139	28 014

Ensemble Banque Populaire du Sud-Ouest :

(Banque Populaire du Sud-Ouest, Crédit Commercial du Sud-Ouest, Banque Pelletier et Caisse régionale de Crédit Maritime du littoral du Sud-Ouest)

- plus de 1 700 collaborateurs
- 200 agences

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)

COMPTES CONSOLIDÉS	2007	2008
PRODUIT NET BANCAIRE	164 461	213 760
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	59 844	65 350
RÉSULTAT NET	29 139	29 610

► Extraits des résolutions adoptées par l'assemblée générale des sociétaires

Chaque sociétaire ayant reçu personnellement les projets de résolutions, nous ne citerons ici que quelques décisions significatives prises lors de cette assemblée.

Deuxième résolution (affectation des résultats) :

L'Assemblée Générale fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à 3.50% l'intérêt servi aux parts sociales, soit 0.2975 € par part sociale, et à

0.4616 € le dividende distribué pour chacun des 4 147 058 certificats coopératifs d'investissement. Cet intérêt ouvre intégralement droit à l'abattement de 40% pour les sociétaires personnes physiques.

Le paiement des intérêts aux parts sociales et du dividende versé aux certificats coopératifs d'investissement sera effectué à partir du 30 juin 2009. La totalité de l'intérêt aux parts sociales et du dividende distribué aux certificats coopératifs d'investissement est payable en numéraire.

Quatrième résolution (renouvellement de mandat) : L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur François de la Giroday vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et dans la limite d'âge fixée dans le règlement intérieur.

Cinquième résolution (renouvellement de mandat) : L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick de Stampa vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et dans la limite d'âge fixée dans le règlement intérieur.

Sixième résolution (renouvellement de mandat) : L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Paul Saint-Pée vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour

une nouvelle période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et dans la limite d'âge fixée dans le règlement intérieur.

Septième résolution (renouvellement de mandat) : L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Soroste vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et dans la limite d'âge fixée dans le règlement intérieur.

Huitième résolution (ratification cooptation) : L'assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Alain Pochon, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 juin 2008, en remplacement de Monsieur Pierre Lagarde, démissionnaire. En conséquence, Monsieur Alain Pochon exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Neuvième résolution (ratification cooptation) : L'assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Christian Vergès, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 20 mai 2008, en remplacement de Monsieur Philippe Lacoste, démissionnaire. En conséquence, Monsieur Christian Vergès exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. ◀◀

Perspectives 2009

Le contexte économique et l'évolution des taux de marché vont influencer fortement le niveau du Produit Net Bancaire. Le volume de la production de crédit dépendra notamment de l'évolution de la demande, la Banque Populaire du Sud-Ouest ayant strictement maintenu ses critères d'examen des dossiers. Avec des taux courts anticipés à la baisse en 2009 et une détente progressive des conditions de refinancement, la marge d'intérêts devrait progresser en 2009.

L'augmentation régulière du nombre de clients de la Banque Populaire du Sud-Ouest et l'élargissement de la gamme des produits et services proposés permettent d'anticiper une hausse des commissions perçues. Dans cet environnement, la bonne maîtrise des frais généraux reste un objectif en 2009, ainsi que le contrôle du coût du risque.



► Valoriser et soutenir les initiatives des citoyens

La Banque Populaire du Sud-Ouest fonde son développement sur la proximité et le dialogue avec ses clients, la participation au développement régional, le soutien à ceux qui entreprennent. Pour illustrer ces valeurs essentielles, elle a créé en 2004 la « Fondation Sociétariat » de la Banque Populaire du Sud-Ouest. Depuis sa création, elle a récompensé 150 projets œuvrant pour la valorisation du patrimoine, la protection de l'environnement, la solidarité et la qualité de vie.



François de la Giroday, Président du Conseil d'Administration et Mireille Bracq, Vice-Présidente, ont ainsi récompensé les trois prix des Sociétaires 2009 à l'issue de l'assemblée générale le 12 mai au soir. Sélectionnés parmi les lauréats régionaux par un panel de 6 000 sociétaires, il se sont vus remettre chacun 2 500 euros.

• **Le prix des Sociétaires de la catégorie Solidarité** a ainsi récompensé l'association **Handi'Aide**, de Cagnotte dans les Landes, pour l'aide qu'elle apporte à un jeune handicapé notamment en lui permettant de poursuivre ses études.



• **Le Prix des Sociétaires catégorie Environnement** a été remis à **Cistude Nature** (Le Haillan en Gironde) pour son action de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès d'un large public.

• **Le Prix des Sociétaires catégorie Patrimoine** a mis à l'honneur **Albert Lataillade** qui, depuis près de 30 ans, anime le musée de la batellerie qu'il a créé à Port de Lanne dans les Landes. ◀◀



Composition du Conseil d'Administration (au 12/05/2009)

Les administrateurs du conseil d'administration sont des sociétaires-clients. Ils sont élus par l'assemblée générale et sont les représentants de l'ensemble des sociétaires.

Président :

François de la Giroday,
Courtier maritime - Bordeaux

Président d'Honneur et Vice-Président :

Jean-Louis d'Anglade,
Industrie du Cartonnage - Maire d'Abzac

Vices-Présidents :

Jean Boulon,
Producteur de céréales - Sore

Mireille Bracq,
Commerçante - Bordeaux

Bernard Dupouy,
Exportation Outre-Mer - Bordeaux

Secrétaire :

Jean Bernard,
Viticulteur Pessac Léognan - Commerce de vins
Bordeaux

Administrateurs :

Alain Boy,
Garage réparations automobiles - Oloron

Jean-Claude Cigana,
Entreprise du Bâtiment - Bordeaux

Gérard Hirigoyen,
Directeur du Pôle en sciences de gestion - Bordeaux

Alain Pochon,
Président de la Caisse Régionale de Crédit
Maritime du Littoral du Sud-Ouest
Entreprise d'électronique maritime - La Rochelle

Paul Saint-Pée,
Industrie du béton - Saint Paul les Dax

Michel Soroste,
Commissaire aux Comptes - Bayonne

Patrick de Stampa,
Expert Comptable - Pau

Christian Vergès,
Directeur à la Préfecture de la Gironde - Bordeaux

Directeur Général : Dominique Wein